



Denis  
**MUKWEGE**  
Président

Mon Plan pour  
**la fin de la faim**

#Repareretsoignerlecongo

— Denis —  
**MUKWEGE**  
— Président —

***Je m'engage pour trois fins :***

**La fin de la guerre**

**La fin de la faim**

**La fin des vices**

# La fin de la faim

*avec*

**Les Combattants de la terre**

*dans le cadre de*

**l'état d'urgence agroalimentaire**

# La fin de la faim

## Le schéma opérationnel

1

Décréter 3 ans d'état d'urgence agroalimentaire

2

Mettre en place le « **Haut-Commissariat à la Sécurité Alimentaire** »

3

Lancer l'opération « DDRCT-VA ». C'est-à-dire, l'opération « Désarmement, Démobilisation et Redéploiement des anciens combattants ainsi que des terroristes urbains- Kulunas dans le « Corps des Combattants de la terre »

4

Créer l'unité spéciale des combattants du Génie agricole et développer les Villages Agricoles Patriotiques.

## 01. 3 ans d'état d'urgence agroalimentaire

« *L'état d'urgence agroalimentaire* » est sérié pour s'étendre sur une première période expérimentale de 3 ans, selon une approche-programme articulée sur 2 phases de 18 mois chacune. La première phase du programme visera surtout l'aménagement des *territoires agricoles* des « Combattants de la terre », à savoir les « villages agricoles ». Ce, pour le démarrage de la production vivrière, pastorale et sylvicole dans toutes les zones à fortes potentialités agricoles, tout en développant les actions d'amélioration de la commercialisation, d'accès aux marchés, de l'état nutritionnel et sanitaire des populations en général et des groupes vulnérables en particulier en fonction des besoins dans tous les territoires en insécurité alimentaire.

Les 18 derniers mois seront consacrés à la consolidation des mesures d'accompagnement engagées dans la première phase, à savoir l'accompagnement et l'encadrement des Combattants de la terre, leurs formations accélérées, l'amélioration de l'accès aux marchés par la construction des infrastructures et le renforcement des filières, l'accroissement de la valeur ajoutée par la mise en chantier des dispositifs et structures industriels de conditionnement et de transformation des produits alimentaires.

L'état d'urgence agroalimentaire est une réponse exceptionnelle à une situation exceptionnelle. Il est dès lors illusoire de souhaiter que cette prospective agricole guerrière se conforme parfaitement à un moule conceptuel préétabli. Aussi, les diverses formes institutionnelles qu'elle nécessite doivent être adaptées à la situation d'urgence absolue à laquelle elle est destinée à faire face.

Ainsi, pendant trois ans, tout effort de l'Etat, toute action publique et toute dépense étatique seront en priorité dirigés vers la production agroalimentaire et tout ce qui y pivote autour. Cette réflexion part du principe qu'il ne faut guère réduire le défi de la sécurité alimentaire à des innovations agronomiques, à des modifications dans les techniques culturelles. Certes, cette dimension est importante, mais elle n'est pas exclusive. Bien souvent, la mise en œuvre des innovations agronomiques est indissociable de phénomènes sociaux, politiques, juridiques, sécuritaires et finalement sociétaux.

L'histoire enseigne que les pays qui ont réussi à améliorer leur sécurité alimentaire nationale ont tous construit un écosystème agro-productif martial, préconisant des investissements humains et financiers volontaristes, aussi bien dans les domaines de l'enrôlement des agriculteurs, de la production endogène des agroéquipements, de l'appropriation souverain des ressources hydriques, minérales, énergétiques et biologiques en vue d'un système de production alimentaire industrialisée, que dans le domaine de la formation des agriculteurs et de la recherche, ainsi que dans le domaine du cadastre agricole et de la délimitation de zones de la production agricole.

Pour cela, il importe que les conditions psychologiques soient réunies et que revienne la confiance dans l'agriculture. L'état d'urgence agroalimentaire et le « Mouvement des Combattants de la terre » sont justement appelés à jouer ce rôle cathartique, stimulant et structurant, en élaborant les formes nouvelles du contrat entre la société congolaise, son peuple, sa terre et son système alimentaire.

Voilà pourquoi « *l'état d'urgence agroalimentaire* » doit impérativement entraîner à la fois des dérogations aux règles normales en matière de politique agricole nationale, des réformes législatives ad hoc pour revêtir l'initiative d'une base légale solide, et des modifications de la répartition des fonctions et des prérogatives entre les divers organes de l'Etat, en créant le « **Haut-Commissariat à la sécurité alimentaire** ».

## 02. « Haut-Commissariat à la sécurité alimentaire ».

L'état d'urgence agroalimentaire est la première étape de la « **Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire** » en vue de la « **Fin de la faim** ». Le cadre institutionnel de modélisation, d'opérationnalisation et de mise en œuvre de cet « état d'urgence agroalimentaire » et de gestion de la « Stratégie Nationale de sécurité alimentaire » est le **Haut-Commissariat à la sécurité alimentaire**, placé sous l'autorité directe du Premier ministre et dirigé par un Haut-Commissaire.

Dans le cadre de la mise en œuvre de « l'état d'urgence agroalimentaire », « le Haut-Commissariat à la sécurité alimentaire » joue le rôle de « maîtres d'œuvre » du développement de l'économie agroalimentaire et rurale, notamment :

En supervisant et coordonnant l'ensemble des activités qu'exigent, d'une part, l'instauration d'une sécurité alimentaire structurelle durable et, d'autre part, l'exécution des interventions conjoncturelles ;

En participant, en tant qu'instance de planification, d'exécution et de coordination de la sécurité alimentaire nationale, à la double opération d'abord l'opération « Désarmement, Démobilisation et Redéploiement des anciens combattants ainsi que les terroristes urbains- Kulunas et ensuite, la conception, la structuration et le déploiement des « Combattants de la Terre » ;

en participant la conception de l'état d'urgence alimentaire, à son élaboration, à sa coordination, à son suivi-évaluation, à la mise en œuvre des programmes opérationnels et des programmes d'investissement à tous les niveaux, du village Agro-Patriotique au District Agro-Industriel ;

En mobilisant des ressources (financières, matérielles et humaines) nécessaires à la réalisation des programmes opérationnels de l'état d'urgence agroalimentaire

### 03. L'opération « DDRCT » : « Désarmement, Démobilisation et Redéploiement dans le mouvement des « Combattants de la Terre » des anciens combattants ainsi que les terroristes urbains- Kulunas.

Le **DDRCT** destiné à offrir des alternatives à la violence aux combattants des groupes armés et aux terroristes urbains dits Kulunas. Néanmoins, le mouvement des « Combattants de la terre » admet et même encourage l'engagement volontaire et citoyen de tous.

### 04. Les combattants du Génie agricole

Le corps spécial des « Combattants du Génie Agricole » (CGA) est une institution de génie civil et de logistique agricole, avec comme mission : construire, réhabiliter et entretenir les routes de desserte agricole ; concevoir, et fabriquer des machines et des équipements agricoles ; concevoir, développer et aménager des systèmes d'irrigation ; construire des installations de productions agricoles, telles que les silos, les granges, les entrepôts, les garages ou d'autres bâtiments utilisés pour faire pousser des cultures, stocker les récoltes et élever du bétail ; lutter contre l'érosion des sols et la dégradation des terres agricoles... Plus précisément, garantir notamment :

- les constructions agro-industrielles : usines, entrepôts, réservoirs, etc. ;
- les infrastructures de transport : routes, voies ferrées, ouvrages d'art, canaux, ports, tunnels, etc. ;
- les constructions hydrauliques : barrages, digues, jetées, etc. ;
- les infrastructures rurales : aménagements hydro agricoles, puits, forages, adductions d'eau, électrification rurale, digues, barrages, pistes rurales et pastorales, améliorations foncières, assainissement, constructions, ouvrages de génie civil, voirie et réseaux divers, routes et pistes rurales, collecte, traitement et stockage des déchets solides, etc.)

Les « Combattants du Génie Agricole » auront en leur sein une unité spéciale des machines et outils agricoles, dont les deux grandes missions seront d'une part, de se constituer en fabricants d'équipements, d'engins et d'outils agricoles, et d'autre part, de se muer en laboratoire stratégique chargé de concevoir et d'entreprendre des activités de programme dans le domaine du matériel et de la mécanisation agricoles, à savoir :

- analyser des stratégies et étudier des possibilités de renforcer le rôle de la mécanisation agricole aux fins de l'intensification agricole durable et du



développement des agro-entreprises, et l'accès à du matériel agricole et à des services d'équipement de qualité dans des villages et regroupements agricoles ;

- élaborer des spécifications et directives techniques pour améliorer la mécanisation agricole et les pratiques de maintenance ;
- évaluer les besoins de renforcement des capacités en ce qui concerne la planification et l'établissement de priorités pour la mécanisation agricole, et améliorer la qualité et la fiabilité des services de fourniture de matériels et d'équipements agricoles et autres services connexes ;
- élaborer, mettre en œuvre, suivre et évaluer des programmes et projets de mécanisation agricole et les composantes matériels agricoles des programmes et projets dans le cadre de l'état d'urgence agroalimentaire ;
- donner des conseils relativement à la sélection de processus techniques et opérationnels, de machines et d'équipement ; et fournir un soutien technique et de supervision pertinent, y compris des plans, propositions et appels d'offres pour des projets de mécanisation agricole ;
- collecter et diffuser des données et informations liées à la mécanisation et au matériel agricole ;
- instaurer et maintenir des contacts avec des spécialistes de la mécanisation et du matériel agricole des principales institutions de recherche, de développement et de financement et d'autres organisations pertinentes ;
- s'acquitter d'autres tâches connexes liées à la mécanisation agricole.

La création de ce Mouvement des « Combattants du Génie Agricole » découle de la réflexion sur ce que doit faire l'Etat dans ses œuvres concrètes, à partir des questions plus pratiques de la construction des voies de circulation et de communication, en vue de créer des liens physiques cohésifs entre les différentes composantes de sa mosaïque territoriale nationale. Les combattants du Génie Agricole ont donc une mission orthopédique : il s'agit de corriger les défauts de mobilité des produits agricoles qu'induisent l'enclavement et l'isolement des territoires congolais.

---

## **05. Un Centre de Psychotraumatologie pour assurer le suivi post-traumatique au niveau de chaque Groupement des Villages Agro-Patriotiques (VAP)**

Toute personne qui s'est directement familiarisée au maniement des armes, à la violence des conflits armés ou au gangstérisme urbain à la machette, souffre inmanquablement d'un traumatisme qui doit être traité de façon adéquate.

Il est donc essentiel, pour garantir aux ex-combattants et ex-terroristes urbains une réinsertion durable au sein des « combattants de la Terre », de veiller à ce qu'ils ne reprennent ni les armes ni les



machettes. Il s'agit ici de créer les conditions pour qu'ils amorcent un processus de changement éthique radical.

Pour cela, un suivi post-traumatique est nécessaire pour exorciser tout désir de récidive et assurer la durabilité de ce nouveau chemin de vie.

Ainsi, doter chaque Groupement des capacités en matière d'assistance psychosociale permettrait l'implémentation d'une ergonomie communautaire susceptible de favoriser le travail coopératif, d'optimiser les systèmes sociotechniques au travers d'une culture organisationnelle qui rendra cohésive, performante et pérenne la vie au sein des Villages Agro-Patriotiques.

Cette « sociothérapie » à la base, au-delà de permettre l'accès aux soins de santé mentale, aura la responsabilité prophylactique de sensibiliser les ex-combattants et les ex-kulunas public aux symptômes des traumatismes et les encourager à trouver de l'aide.

---

## **06. Les « Combattants de la Terre », prêts au sacrifice suprême pour un Congo sans faim, auront droit à un régime fiscal particulier.** HYPERLINK «<https://www.cairn.info/revue-geneses-2022-1-page-102.htm?ref=doi>»

Ils seront assujettis à un impôt communautaire, prélevé à la source, au niveau du revenu de la production agropastorale communautaire. Il en sera de même pour les contributions sociales, à savoir pour la retraite, la maladie, et les diverses autres assurances, y compris le chômage ! Le barème de cet impôt ainsi que les modalités de son prélèvement seront précisés dans la Loi portant création et organisation d'un Haut-Commissariat à la sécurité alimentaire en République Démocratique du Congo.

Ce système fiscal particulier sera assorti d'un régime de privilèges et avantages pour les « Combattants de la Terre », à savoir : école gratuite pour leurs enfants avec le bonus de bourse d'études supérieures pour enfants particulièrement érudits, soins de santé gratuits pour eux-mêmes et leurs familles.

Conçu pour présenter les « Combattants de la Terre » comme des modèles de congolais prêts au sacrifice suprême pour que tous les Congolais mangent à leur faim, cet « impôt communautaire » donnera accès à une « Carte fiscale », qui permettra à ces exemples de dévouement professionnel pour le salut de la patrie, d'avoir le privilège des salons officiels dans des aéroports et ports de la République, ainsi que la gratuite dans les moyens de transport public en zone urbaine.

# Planification des interventions relatives à l'état d'urgence agroalimentaire



**La fin de la Faim**

avec

**les Combattants de la Terre**

## Perspective

L'état d'urgence agroalimentaire, c'est d'abord la ré-villagisation du monde rural et le ré-peuplement des zones frontalières, qui sont devenues des vastes déserts humains et d'immenses terres arables abandonnées... D'où le mouvement : " Les combattants de la Terre".

## Objectif

Relever, à la hussarde, le défi de l'entrepreneuriat agro-pastoral collectif et du développement intégré d'une production agro-industrielle volontariste.

# Enjeux et Justification

Accélérer le passage du statut d'importateur à celui d'exportateur de nourriture

Provoquer **l'exode urbain**, l'heure du **grand retour à la terre**

Construire *manu militari* les routes de desserte agricole et connecter la production aux marchés

Répondre aux **besoins alimentaires immédiats** des populations vulnérables

Permettre **à chacun d'accéder à une nourriture saine et nutritive** en suffisance, pour un **Congo sans faim** à l'horizon 2030

Réussir le pari **de la terre à l'assiette** par le **développement de l'industrie agro-alimentaire nationale**

Garantir des cadres législatif, réglementaire et fiscal aguichants, pour un système agricole à la fois compétitif et à haute absorption de main d'œuvre

Mettre en interactions dynamiques les exploitations agricoles avec les agro-industries, en créant une chaîne nationale multi-sites de production agro-pastorale, connectée à des circuits courts de conservation, de transformation et de distribution des denrées alimentaires





**Combattants de la Terre et  
Villages agricoles Patriotiques**

# Les orientations stratégiques

**Cadre et Structures organiques**

# 01 Village Agro-Patriotique



# Tous les VAP sont conçus sur un même modèle



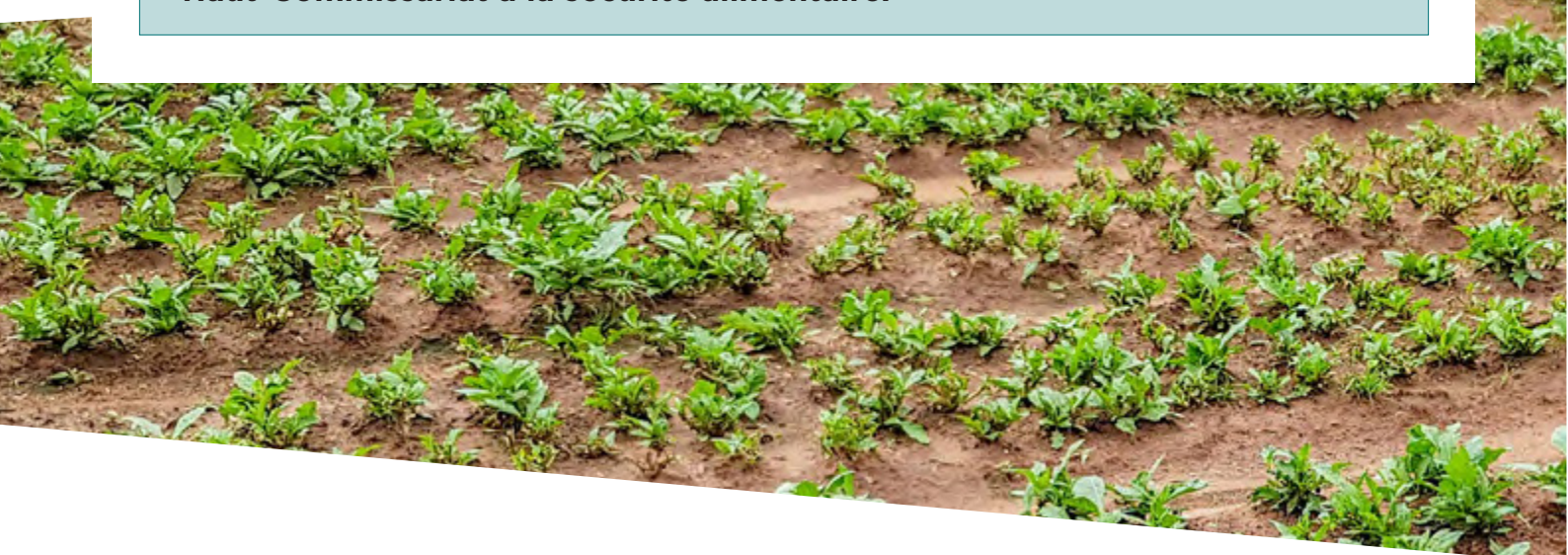
## Au centre, les édifices communs

- Cantine • Alnfirmerie du VAP
- Ecoles • Bibliothèque-musée
- Périmètre local de commerce
- Petit espace administratif local
- La MCT ( Maison des Combattants de la Terre) : lieu de rencontre, d'échanges, de spectacle, de fêtes, etc.
- Aires de jeux...

## Tout autour de la périphérie du VAP

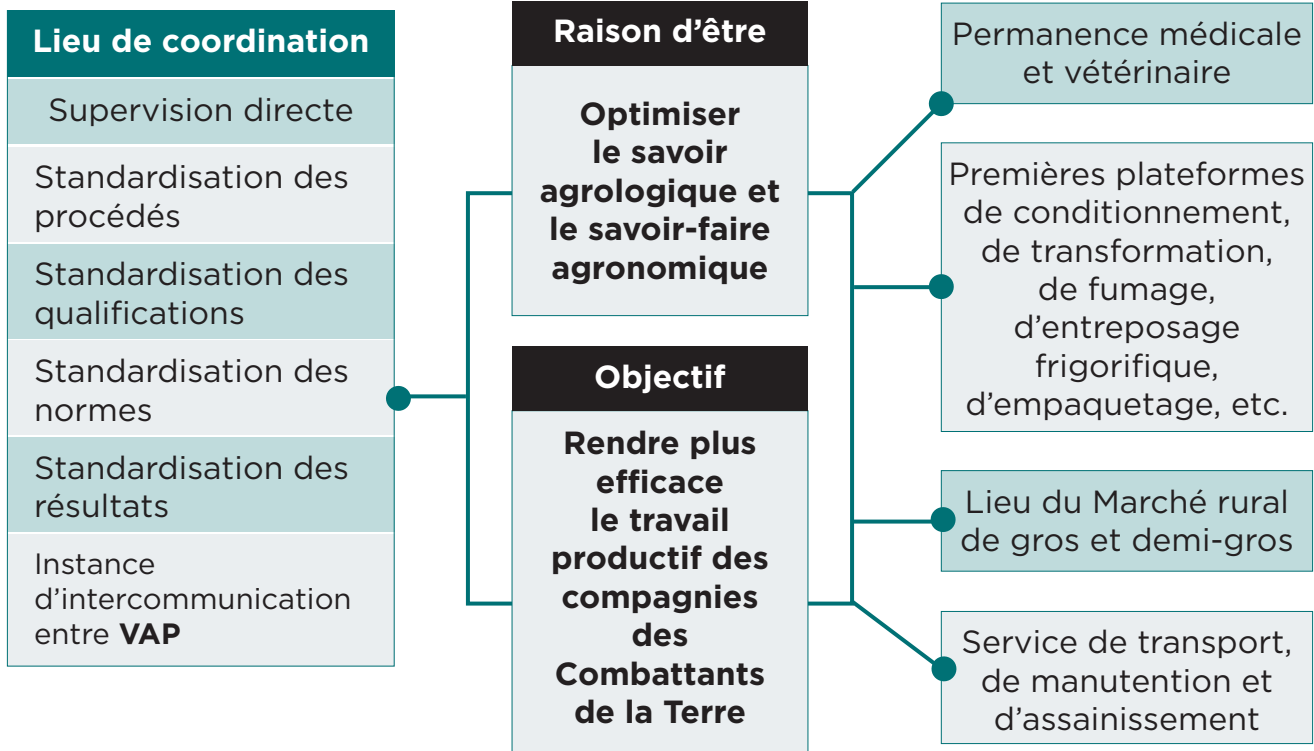
- Lieux de formation, d'initiation et d'apprentissage
- Champs • Vergers • Fermes
- Etangs • Entrepôts et silos
- Ateliers de stockage, d'entretien et de réparation des matériels agricoles...

Chaque **VAP** est soumis au mot d'ordre de « Sommation de production », par saison agricole, en guise de feuille de route saisonnière des obligations productives. La SP (Sommutation de production) est élaborée et édictée par le **Haut-Commissariat à la sécurité alimentaire**.



# 02

## Le Groupement des Villages Agricoles Patriotiques



### Camp de base du Génie agricole et rural

Aménagement de l'espace rural (routes, ponts, ports, hydraulique rurale, etc.)

Conception, entretien et fabrication des divers appareils, des systèmes électriques ainsi que des infrastructures et des diverses autres installations agro-pastorales (maisons, bureaux, silos, entrepôts, etc.).

Conception et supervision de la fabrication de bâtiments, d'outils agricoles, de machines destinées à la mécanisation agricole et des procédés de manutention.

Planification et aménagement des divers projets connexes à l'exploitation agro-pastorale comme le drainage, les systèmes d'irrigation et les systèmes de fertilisation des sols.

Valorisation des matières résiduelles fertilisantes (recyclage agricole) ainsi qu'en surveillance et suivi agronomiques de travaux en milieu agricole.

Elaboration et mise en œuvre des normes, des procédés et des dispositifs propres à l'agriculture et à tout type d'élevage.

Management de la zootechnie (aliments du bétail, services vétérinaires et génétiques, etc.)

## Le Commandement du Groupement

Le Chef du Groupement VAP est le **Premier Supérieur (PS)**. Son adjoint est le **Deuxième Supérieur (DS)**, chargé de l'administration et des approvisionnements. Le Commandement se complète du **Médecin-Supérieur (MS)**, responsable des services de santé. Ensuite, du **Formateur-Supérieur (FS)**, chargé des apprentissages, de la vie scolaire des VAP et de la mécanisation. Et enfin, le **Supérieur-Social (SS)**, responsable de la vie sociale, culturelle, touristique, sportive, associative, etc.

Le Supérieur est TDR ( Technicien de Développement Rural). Son Second, le 2ème Supérieur est TGR ( Technicien du Génie Rural). Ils forment une équipe d'agro-planificateurs, des spécialistes du développement rural, de l'agro-économie et de la foresterie)

### Le Commandement est responsable du **Quartier Général du Groupement**

- Maison d'intrants agricoles
- Comptoir de matériels, outillages et machines agricoles
- Services financiers et assurantiels
- Bureau de contacts et de mise en relation avec les marchés
- Service de gestion du Cahier de charges environnementales

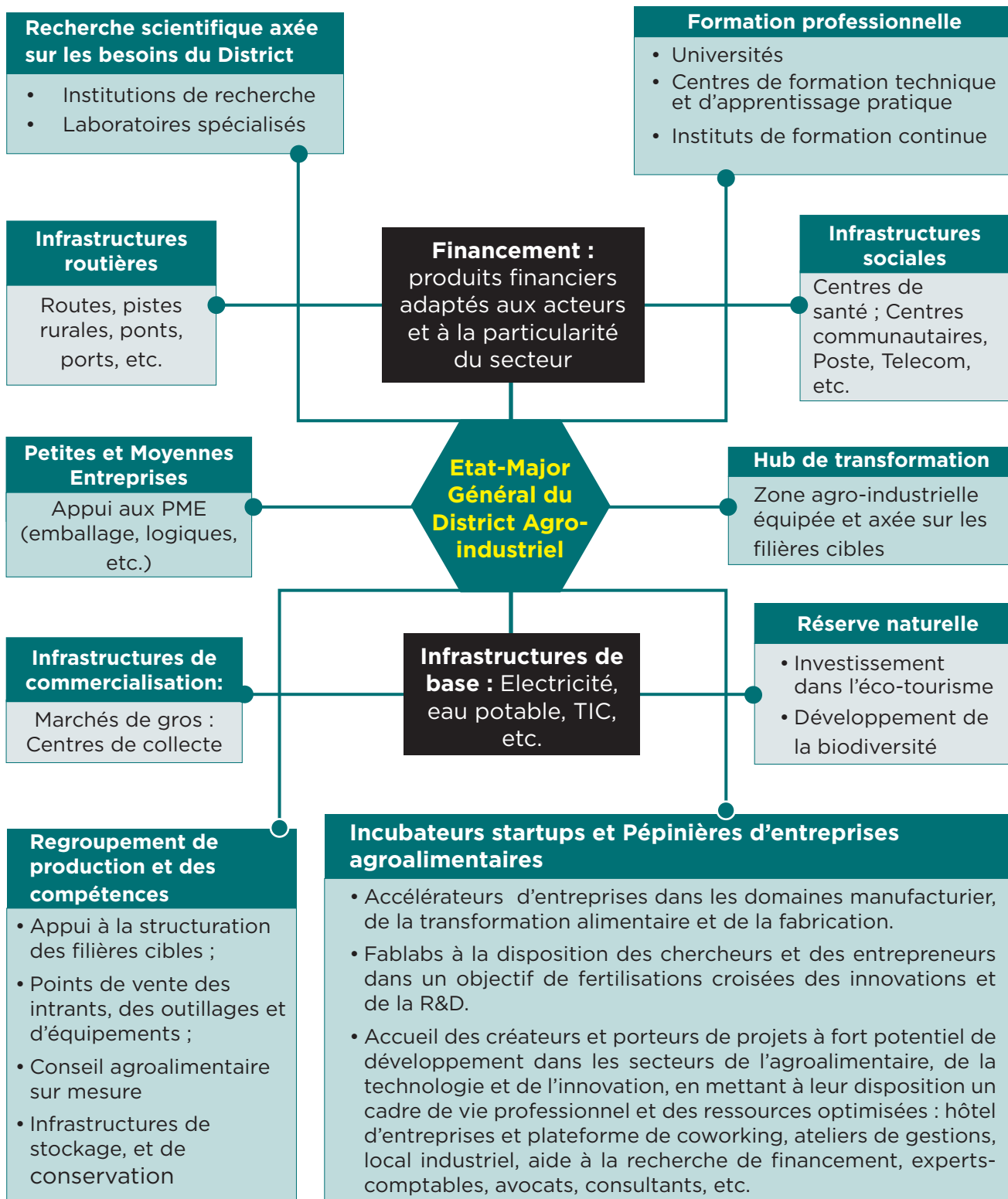
### Missions

- Elaboration du calendrier cultural pour les compagnies des « Combattants de la Terre »
- Réalisation du Plan d'assolement et de semis
- Ordonnancement des surfaces de culture tout au long de l'année agricole
- Optimisation de la production de chaque sous-secteur de l'agriculture
- Notamment en facilitant l'accessibilité des services agricoles divers, des infrastructures et équipements ruraux dans une optique d'équité territoriale



# 03 Le District Agro-industriel

■ Schéma fonctionnel du District Agro-Industriel en tant que pôle de développement Intégré de la production industrielle Agro-pastorale géographiquement concentrée.



# Le Commandement du District Agro-Industriel



Le District est dirigé par le **Commandant Général**. Il est ingénieur en agro-industrie et développeur en génie agroalimentaire. Il coordonne la planification territoriale de la chaîne opérationnelle de toutes les productions des « Pionniers de la Terre ». Il identifie les activités agro-industrielles à réaliser et établit le calendrier d'activités et d'extrants.

**Le 1<sup>er</sup> Commandant Général Adjoint** est chargé des projets et actions destinés à former la trame des programmes sectoriels devant matérialiser, étape après étape et secteur après secteur, la mise en œuvre de l'agro-industrialisation du pays

**Le 2<sup>ème</sup> Commandant Général Adjoint** est chargé des objectifs agroalimentaires globaux, généraux et sectoriels, y compris l'identification des instruments, des équipements, des infrastructures à mettre en œuvre pour garantir méthodiquement l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire nationale.

**Le Commandant Général est assisté de 3 Commandants Généraux Adjoints**

**Le 3<sup>ème</sup> Commandant Général Adjoint** effectue la régie du processus de planification de la Ré-Villagisation de la RDC par les « *Combattants de la Terre* ».

**Le 4<sup>ème</sup> Commandant Général Adjoint** assure la coordination ainsi que le contrôle des engagements des unités productives des « Villages Agricoles Patriotiques ».

**Le Commandement Général est subdivisé en 5 unités spécialisées. Chacune est dirigée par un Capitaine. Il s'agit de :**

1. L'unité des Etudes et Planification Agricole Stratégique (UEPA) ;
2. L'unité des Statistiques Agricoles et de l'Information sur les Produits Agricoles Prioritaires (USAIPAP) ;
3. L'Unité de l'Agro-Industrialisation et de la Sécurité Alimentaire Nationale (UAISAN) ;
4. L'Unité de la Recherche Agronomique et du Développement Rural (URADR) ;
5. L'Unité du Génie Agricole et Rural (UGAR). Cette Unité aura en son sein un « Corps d'Ingénieurs, de Techniciens et d'Agents d'Infrastructures et de Machines Agricoles » (CITAIMA).

## Phase de concrétisation après validation



1. Etude de faisabilité technico-économique
2. Structure des coûts, évaluation des charges, capital initial requis et échéancier financier indicatif.
3. Recherche de partenaires techniques et financiers.
4. Montage juridique/ Statut légal de l'opération.
5. Responsabilités légales et assurances.
6. Etude sur les incitations fiscales et financières du projet.
7. Mobilisation des capacités et des compétences / Profil de recrutement et formation technique.

## Stade de détails approfondis

- Plan d'Action Opérationnel (PAO) de l'état d'urgence agroalimentaire
- Charte Organisationnelle / Rôle et fonctions des structures de mise en œuvre du PAO
- Document stratégique d'Identification et d'élaboration du diagnostic agricole, culturel et patrimonial des Villages des « Combattants de la Terre ».
- Cartographie du ciblage pilote des Villages des « Combattants de la Terre », après sélection de filières agropastorales potentiellement compétitives en fonction du critère productivité / potentiel commercial.
- Relevé d'activités-clés / flux d'opérations et Saisonnalité
- Matrice des indicateurs de suivi - évaluation du PAO.
- Charte de gestion environnementale et sociale.

# En guise de conclusion

Dans le cadre de « l'état d'urgence agroalimentaire » le Haut-Commissariat à la Sécurité alimentaire va élaborer et gérer le « *Programme triennal de la Sécurité Alimentaire Nationale* ». Ce « Programme » est ci-après décliné en 22 programmes de développement intégré des chaînes de valeur en circuits courts. Objectif : valorisation des produits agroalimentaires sur les marchés locaux.

1. Programme de Développement des Racines et des Tubercules.

2. Programme d'amélioration des performances des exploitations agropastorales.

3. Programme de Rénovation et de Développement de la Formation professionnelle dans les secteurs de l'Agriculture et de l'Élevage.

4. Programme de Développement de la filière bovine par l'aide à la génétique, la transplantation embryonnaire et l'engraissement. Objectif : améliorer la qualité génétique des animaux, des produits issus de l'élevage, pérenniser les productions, notamment par l'augmentation de leur valeur ajoutée.

5. Programme d'Essor de l'élevage ovin par l'augmentation du cheptel de souche et son amélioration génétique. Objectif : améliorer la qualité génétique des élevages, augmenter et pérenniser les troupeaux ovins.

6. Programme d'Appui au Développement des Filières Vivrières Congolaises.

7. Programme de Développement de la Filière Maïs.

8. Programme de Développement de la Filière Banane Plantain.

9. Programme d'Appui au Développement des Filières Champignons et Insectes Comestibles.

10. Programme de Développement de la pêche et d'exploitation industrielle des ressources halieutiques.

11. Programme de Maîtrise Optimale du Système de Stockage Céréalié.

12. Programme de relance de la Riziculture congolaise.

13. Programme de Relance de la Filière Arbre fruitier et du développement de l'industrie nationale du jus de fruit.

14. Programme de Relance des Filières Cacao - Café - Coton.

15. Programme de Développement des Filières Légumes à Graines et Légumes verts à feuilles.

16. Programme de Développement des Palmeraies Villageoises.

17. Programme de Fourniture des intrants agricoles critiques (*engrais appropriés, semences améliorées, la chaux, l'inoculum et les produits phytosanitaires, etc.*).

18. Programme de Relance des Filières Pomme de terre et Haricot du Congo.

19. Programme de Développement des Plantations Villageoises d'Hévéa

20. Programme de Relance des Filières légumes aromatiques, légumes condimentaires et épices (*piment, oignon, tomate, ail, basilic, poireau, persil, aubergine, courgette, courge, cèleri, etc.*).

21. Programme de Diffusion des Informations Phytosanitaires sur la Protection Intégrée des Cultures.

22. Programme de Vulgarisation Agricole et d'Intensification de la Recherche Agronomique appliquée.



# La fin de la Faim

avec

les Combattants de la Terre

**Denis Mukwege**  
Président